

COMMISSION DE FINANCES DU 08 FEVRIER 2023

DECISION DU MAIRE

Objet : Information Marchés Publics

Dans le cadre de la délégation accordée par le Conseil Municipal du 15 juillet 2020, Madame le Maire a attribué les marchés et avenants suivants (conformément à l'article L2121-10 et L2121-12 du CGCT), après avis de la Commission des Marchés Publics et d'Appel d'Offres :

Procédure Adaptée

⇒ 9 novembre 2022

✚ **Marché aménagement du lotissement de la Pierre Longue (Pré Joli) – Lot n°4 aménagements paysager et mobiliers de jeux**

Marché déclaré infructueux, en effet l'offre affiche un dépassement de 25 % du budget alloué.

✚ **Marché travaux d'abattage, d'élagage et d'essouchement**

Attribué à l'entreprise DU BONSAÏ AU SAQUOÏA (44 – OUDON) – accord-cadre à bons de commande pour un montant minimum de 800.00 € TTC et maximum de 37 000.00 € TTC.

✚ **Avenant marché nettoyage des locaux et vitreries des bâtiments communaux - Lot n°1 nettoyage des locaux (société ADC PROPLETE)**

Cet avenant porte sur le rajout de l'École de Musique située 3 rue des Lauriers, suite à sa rénovation, dans la liste des bâtiments communaux du marché afin d'y effectuer le nettoyage.

L'avenant représente un coût supplémentaire de 3 368.16 € TTC, pour une année.

✚ **Avenant marché nettoyage des locaux et vitreries des bâtiments communaux - Lot n°2 nettoyage des vitreries (société IHP SERVICES)**

Cet avenant porte sur le rajout de l'École de Musique située 3 rue des Lauriers, suite à sa rénovation, dans la liste des bâtiments communaux du marché afin d'y effectuer le nettoyage des vitreries (1 fois par semestre).

L'avenant représente un coût supplémentaire de 103.20 € TTC, pour une année.

✚ **Avenant marché fournitures de produits d'entretien - Lot n°1 produits d'entretien courant et lot n°3 papier hygiénique et essuie-mains**

Le marché de fourniture de produits d'entretien lot n°1 (produits d'entretien courants) a été notifié le 13 juillet 2021 à la société CHAMPENOIS pour un montant maximum de 18 000.00 € TTC.

Suite à un changement de tarif concernant le papier essuie-mains par la société GAMA 29 (début du marché tarif à 41.27 € TTC et actuellement nous sommes à 63.39 € TTC).

De ce fait une demande de devis a été faite à la société CHAMPENOIS, celui-ci était d'un montant de 34.76 € TTC.

C'est pourquoi il a été décidé de rajouter cette référence au marché de l'entreprise CHAMPENOIS et de la retirer à GAMA 29.

L'avenant n'a pas d'incidence financière.

✚ Avenant marché réhabilitation de la salle du Lin - Lot n°1 démolition/gros œuvre/VRD

Lors de la réalisation des travaux :

Moins-value pour la non démolition de la cheminée existante (-2 150.00 € HT),
Moins-value pour la non réalisation de l'embranchement local (-700.00 € HT),
Moins-value pour la non réalisation de réseau sous dallage AEP 20 ml (-350.00 € HT),
Réajustement des m² du plancher réel + 17 m² (+2 775.00 € HT),
Suppression de 2 ventilations inutiles dans le local coupe-feu vêtements (-770.00 € HT),
Installation de chantier non réalisé entièrement (wc/bungalow), (-450.00 € HT),
Plus-value pour reprise de baies plus importantes (+550.00 € HT),
Plus-value pour percements pour le réseau ventilation (+185.00 € HT),
Plus-value pour ajout de nappe de treillis soudé supplémentaire en dallage à la demande du bureau de contrôle (+2 080.00 € HT).

Soit un total de +970.00 € HT.

✚ Avenant marché réhabilitation de la salle du Lin - Lot n°2 charpente/couverture

Lors de la réalisation des travaux :

Modification faux solivage pour cheminée (+640.50 € HT),
Renforcement de panne intermédiaire (+165.00 € HT),
Renforcement de panne faitière (+83.00 € HT),
Réajustement des m² du plancher réel + 17 m² (+2 775.00 € HT),
Suppression sortie de toiture VMC (-141.75 € HT).

Soit un total de +746.750 € HT.

✚ Avenant marché réhabilitation de la salle du Lin - Lot n°3 cloisons/doublages/faux plafonds

Lors de la réalisation des travaux :

Suppression de l'isolant inutile sur mur refend local 6 (- 293.15 € HT),
Suppression des coffres coupe-feu non nécessaire (-541.72 € HT),
Bureau, modification de plafond suite à conservation de cheminée (+125.69 € HT),
Ajout d'une plaque sur mur de refend du local vêtement et bureau pour 16.5 m² (+516.45 € HT),
Réalisation de joues de plafond en plâtre au droit des ouvertures extérieures (+469.80 € HT),
Mise en œuvre d'impose coupe-feu au droit de la porte local 1 stockage resto du cœur (+98.20 € HT),
Pose seule de 3 trappes de visite technique (+148.82 € HT).

Soit un total de +524.09 € HT.

✚ Avenant marché réhabilitation de la salle du Lin - Lot n°4 menuiseries extérieures bois

Lors de la réalisation des travaux :

Suppression de lisse de type garde-corps sur rampe, à réétudier pour un modèle moins onéreux après réalisation de la rampe PMR en fin de chantier (- 2 877.20 € HT),

Soit un total de - 2 877.20 € HT.

✚ Avenant marché construction d'une micro-crèche - Lot n°4 menuiseries extérieures

Modification de coloris de trois menuiseries extérieures (+ 888.00 € HT),
Suppression du store (- 1 060.00 € HT).

Soit un total de - 172 € HT.

✚ Avenant marché construction d'une micro-crèche - Lot n°5 menuiseries intérieures

Suppression de l'acoustique sur les portes, du degrés cf sur la porte n°11 et des trappes (- 1 876.54 € HT),
Fourniture et pose de cloisonnette dans les wc et salle de change (+ 1791.78 € HT).

Soit un total de - 84.76 € HT.

✚ Avenant marché construction d'une micro-crèche - Lot n°6 isolation

Suppression du plafond cf 2h dans le local poubelle (- 393.50 € HT),
Fourniture et pose de plafond cf 1h plus finition hydrofugée dans le local poubelle et complément d'ossature de doublage pour adaptation aux tapées des menuiseries (+ 2 370.00 € HT).

Soit un total de + 1 976.50 € HT.

✚ Avenant marché construction d'une micro-crèche - Lot n°8 plafonds suspendus

Fourniture et pose de plafond ROCKFON en remplacement du plafond KNAUF ORGANIC (- 6 120.00 € HT).

Soit un total de - 6120.00 € HT.

⇒ 30 novembre 2022

✚ Avenant marché maîtrise d'œuvre pour la construction d'une micro-crèche

Suite à la cessation d'activité de Monsieur GAUTIER, cela a entraîné une reprise des tâches restant à effectuer par le mandataire M. GUILLOUX et les co-traitants.

L'objet du présent avenant concerne la nouvelle répartition financière entre Monsieur GUILLOUX et Monsieur GAUTIER, sans modifier la répartition entre les bureaux d'études techniques EMENDA et SERTCO STRUCTURE.

Il n'y a pas d'incidence sur le montant global du marché de maîtrise d'œuvre.

✚ Avenant marché location et maintenance du parc de photocopieurs

Le marché de fourniture de location et maintenance du parc photocopieur a été conclu avec la société OMR – KONICA MINOLTA, pour une durée de 20 trimestres à compter de mai 2019, pour un montant de 35 079.02 € HT (42 094.82 € TTC).

Un premier avenant a été pris avec l'ajout de deux matériels pour équiper les écoles en 2021 pour un montant de 9 216,00 € HT sur 5 ans (11 059.20 € TTC).

Un second avenant a été pris avec l'ajout d'un matériel pour équiper le service Etat-Civil pour un montant de 2 760.00 € HT sur 5 ans (3 312.00 € TTC).

Le service Accueil est équipé d'un matériel de marque TOSHIBA acquis en février 2018. Celui-ci est aujourd'hui en fin de vie par son nombre conséquent d'impressions/copies et par la nécessité de changer des pièces défectueuses.

Il est donc proposé son renouvellement par un matériel équivalent de la marque KONICA MINOLTA.

La société OMR-KONICA MINOLTA propose un matériel – modèle C245i, sur une période de 20 trimestres (5 ans) pour un coût de :

- + Location d'un équipement : 409.95 € HT par trimestre soit 1 639.80 € HT par an,
- + Maintenance de l'équipement (*) : 182.00 € HT par an (pages N&B) et 2 340.00 € HT par an (pages couleur), soit 2 522.00 € HT par an.

Soit un coût supplémentaire de 4 161.80 € HT par an (4 994.16 € TTC), soit 20 809.00 € HT sur 5 ans (24 970.80 € TTC).

(*) La maintenance est basée sur une estimation des copies réalisées sur les anciens modèles avec un coût de 0.0026 € HT/N&B et 0.026 € HT/couleur :

- + 90 000 copies couleur par an et 70 000 copies N&B par an.

En prévision de l'ouverture de la micro-crèche, il est proposé la location d'un copieur pour le travail administratif de la structure.

La société OMR-KONICA MINOLTA propose un matériel – modèle C257i, sur une période de 20 trimestres (5 ans) pour un coût de :

- + Location d'un équipement : 239.40 € HT par trimestre soit 957.60 € HT par an,
- + Maintenance de l'équipement (*) : 52.00 € HT par an (pages N&B) et 520.00 € HT par an (pages couleur) soit 572.00 € HT par an.

(*) La maintenance est basée sur une estimation des copies réalisées sur les anciens modèles avec un coût de 0.0026 € HT/N&B et 0.026 € HT/couleur :

- + 20 000 copies couleur par an et 20 000 copies N&B par an.

Soit un coût supplémentaire de 1 529.60 € HT par an (1 835.52 € TTC) soit 7 648.00 € HT sur 5 ans (9 177.60 € TTC).

Appel d'Offres

⇒ 16 décembre 2022

+ Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité – Lot n°1 assurance dommage aux biens et des risques annexes

Attribué à l'entreprise SMACL (79 – NIORT) :

- Variante exigée n°1 cyber risque inclus dans l'offre
- Variante exigée n°2 franchise de 1 000 € pour un montant de 15 919.49 € TTC
- Risques exposition pour un montant de 327.00 € TTC
- Navigation pour un montant de 2 266.87 € TTC

+ Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité – Lot n°2 assurance des responsabilités et risques annexes

Attribué à l'entreprise SMACL (79 – NIORT) pour un montant de 8 355.97 € TTC

+ Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité – Lot n°3 assurance des véhicules à moteur

Attribué à l'entreprise GROUPAMA (35 – RENNES) :

- Formule de base franchise de 150 €/300 € pour un montant de 22 676.00 € TTC
- Variante exigée n°1 optiques et rétroviseurs pour un montant de 120 € TTC

- Variante exigée n°3 prise en charge de la location des véhicules en cas d'immobilisation pour un montant de 950.00 € TTC

+ Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité – Lot n°4 assurance de la protection juridique

Attribué à l'entreprise SMACL (79 – NIORT) pour un montant de 1 981.55 € TTC

+ Renouvellement des contrats d'assurances de la Collectivité – Lot n°5 assurance de la protection fonctionnelle

Attribué à l'entreprise SMACL (79 – NIORT) pour un montant de 511.97 € TTC

⇒ 22 décembre 2022

+ Fouilles archéologiques lotissement de la Pierre Longue (Pré Joli) avec variante compactage

Attribué à l'entreprise INRAP (35 – CESSON-SEVIGNE) pour un montant de 272 056.37 € TTC

Le Maire
Michèle QUELLARD